

Webinaire - Investissements CFA 2024

janvier 2024

JANVIER 2024



Pour que la réunion se passe dans les meilleures conditions, nous vous proposons de...



La présentation vous sera envoyée à la fin de la réunion



Poser les questions dans le tchat, nous y répondrons au fur et à mesure ou à la fin



Partager nos points de vue avec bienveillance



Construire l'avenir ensemble !

Ordre du jour

1. Cadre général et présentation de la procédure des demandes d'investissements CFA d'OPCO 2i - 2024
2. Faire une demande d'investissements à l'OPCO 2i
3. La notification
4. Les échéances de paiements et contrôle

1

Cadre général et présentation de la procédure de demandes d'investissements CFA d'OPCO 2i - 2024

➤ CADRE GENERAL

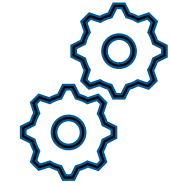


- ▶ Préambule : La loi du 5 septembre 2018 a changé les règles de financement de l'apprentissage. Depuis cette réforme, **les opérateurs de compétences ont la possibilité de donner des financements aux CFA pour leurs investissements**. Dans ce cadre, le Conseil d'administration d'OPCO 2i, attaché au développement de l'alternance dans l'Industrie, a réservé un budget sur les fonds alternance **pour soutenir les CFA depuis 2020**.
- ▶ Le dépôt des demandes se font l'ors d'ouverture de vagues (mini 1X/an) afin que les CFA puissent déposer leur dossier de demande d'aide financière à OPCO 2i (*sous réserve de la validation de la commission alternance d'OPCO 2i et du Conseil d'Administration*).
- ▶ C'est dans ce cadre qu'OPCO 2i est devenu financeur des projets des Centres de Formation d'Apprentis ayant des filières de formation en lien avec les branches d'OPCO 2i, et réceptionne leurs demandes de soutien aux investissements depuis 2020. **Cette aide financière peut aller jusqu'à 50% des investissements**.

➤ Demande d'investissement CFA OPCO 2i - 2024

- ▶ Un CFA ne peut déposer qu'un seul dossier : tous sites et toutes UFA confondus.
- ▶ Le CFA doit porter la demande auprès d'OPCO 2i, en son nom. Tous les documents et pièces justificatives doivent être au nom du CFA.
- ▶ La notification est transmise au CFA
- ▶ Le financement est versé au CFA
- ▶ Une UFA ne peut pas faire de demande pour le compte d'un CFA

➤ Demande d'investissement CFA OPCO 2i - 2024



- ▶ Les demandes des CFA doivent répondre **aux critères de recevabilités** suivants :

Le **CFA doit accueillir** :

- Soit au moins 10 % d'apprentis dans le secteur d'une des branches couvertes par OPCO 2i
- Soit au moins 20 % d'apprentis dans des entreprises relevant des branches couvertes par OPCO 2i

OU

Pour une **section spécifique au sein du CFA**

- Au moins 10 % d'apprentis dans le secteur d'une des branches couvertes par OPCO 2i
- Au moins 20 % d'apprentis dans des entreprises relevant des branches couvertes par OPCO 2i



Le projet doit être financé à minima à 50 % par d'autres financements que ceux demandés à OPCO 2i (Région, fonds propres, emprunt, autres...)

Demande via formulaire,
à télécharger sur :
[Faire une demande de subvention d'investissements - OPCO 2i](#)

➤ Demande d'investissement CFA OPCO 2i - 2024



- ▶ Pour un CFA « en création » : il doit s'engager à respecter les critères de recevabilité
- ▶ OPCO 2i se donne la possibilité d'émettre un refus à l'issue d'un délai de 6 mois après la notification de la décision du Conseil d'Administration, si le CFA n'est pas en mesure d'apporter la preuve du cofinancement à hauteur du pourcentage restant du projet d'investissement
- ▶ Le CFA devra présenter une attestation sur l'honneur confirmant que le projet va bien se mettre en œuvre, ainsi que son plan de financement prévisionnel, en complément de l'attestation de lancement
- ▶ **Le dossier est considéré comme conforme lorsque les critères de recevabilités sont remplis, d'une part, et que les devis correspondent aux informations administratives et financières de la demande, d'autre part,**

Process d'instruction



1. OPCO 2i réceptionne les demandes d'investissement du CFA. Le CFA envoie sa demande à l'adresse subventionscfa@opco2i.fr
 - Des échanges en visio conférences peuvent être organisés selon les sollicitations du CFA
2. OPCO 2i contrôle la recevabilité et la conformité de la demande du CFA et oriente le dossier vers la CPNE concernée pour étude et avis consultatif. (*)
 - Si la demande est irrecevable, le dossier est renvoyé au CFA par mail en indiquant la raison.
3. La CPNE qui a étudié la demande, émet un avis consultatif et le transmet à OPCO 2i
4. OPCO 2i présente les avis consultatifs à la Commission Alternance qui émet des recommandations au Conseil d'Administration d'OPCO 2i qui statue,
5. L'avis de décision est notifié au CFA

* La branche la plus représentée par le CFA est calculée selon le nombre d'apprentis présent lors de l'année dans le CFA

Les types d'accompagnements financiers



Trois types d'accompagnements financiers :

Equipements	Travaux et rénovations	Immobilier
<ul style="list-style-type: none">- Equipements pédagogiques (machines)- Pièces pour des machines- Applications (programmation robotique...)- Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement- Infrastructures informatiques, casques, écrans, pc, casques de réalité virtuelle- Mobiliers de salles de cours ...- Logiciels en lien avec la pédagogie ou la gestion des apprentis	<ul style="list-style-type: none">- Réfection d'un plateau technique- Extension d'infrastructures- Mises aux normes- Etude de faisabilité- Honoraires architecte/MO	<ul style="list-style-type: none">- Achat de structures- Construction de bâtiment- Etude de faisabilité- Honoraires architecte/MO

Sont exclus :

- 1) Les équipements relevant du forfait 1er équipement
- 2) Les équipements dont la durée d'amortissement est inférieure ou égale à trois ans

Calendrier 2024 & Priorités & Délais



- ▶ Ouverture de la vague décalage en attente du CA du 1^{er} février 2024
- ▶ Prévisionnel : 2 février 2024 au 1^{er} mars 2024

Priorités :

- Les projets d'investissements ayant déjà bénéficié d'un 1^{er} financement de la part d'OPCO 2i dans le cadre d'un plan de financement pluriannuel ;
- Les projets d'installation de plateaux techniques / équipements nécessaires aux diplômes et titres professionnels « cœur de métiers et métiers stratégiques » et « interindustriels »

Délais de réalisation des projets : à compter de la date de la notification

Pour les investissements matériels/équipements : **2 ans**

Pour les investissements travaux/immobiliers : **5 ans**

2

Faire une demande
d'investissement CFA à l'OPCO 2i

Pièces obligatoires

Pour toute demande :

- Le formulaire de demande dûment complété
- Un courrier de demande à l'OPCO 2i
- Une présentation/description du ou des projets d'investissement
- Le RIB certifié conforme sur papier en tête, avec tampon et signature, sur lequel le versement doit être effectué
- Le calendrier prévisionnel de réalisation ou de mise en place

Pour une demande d'immobilier / travaux :

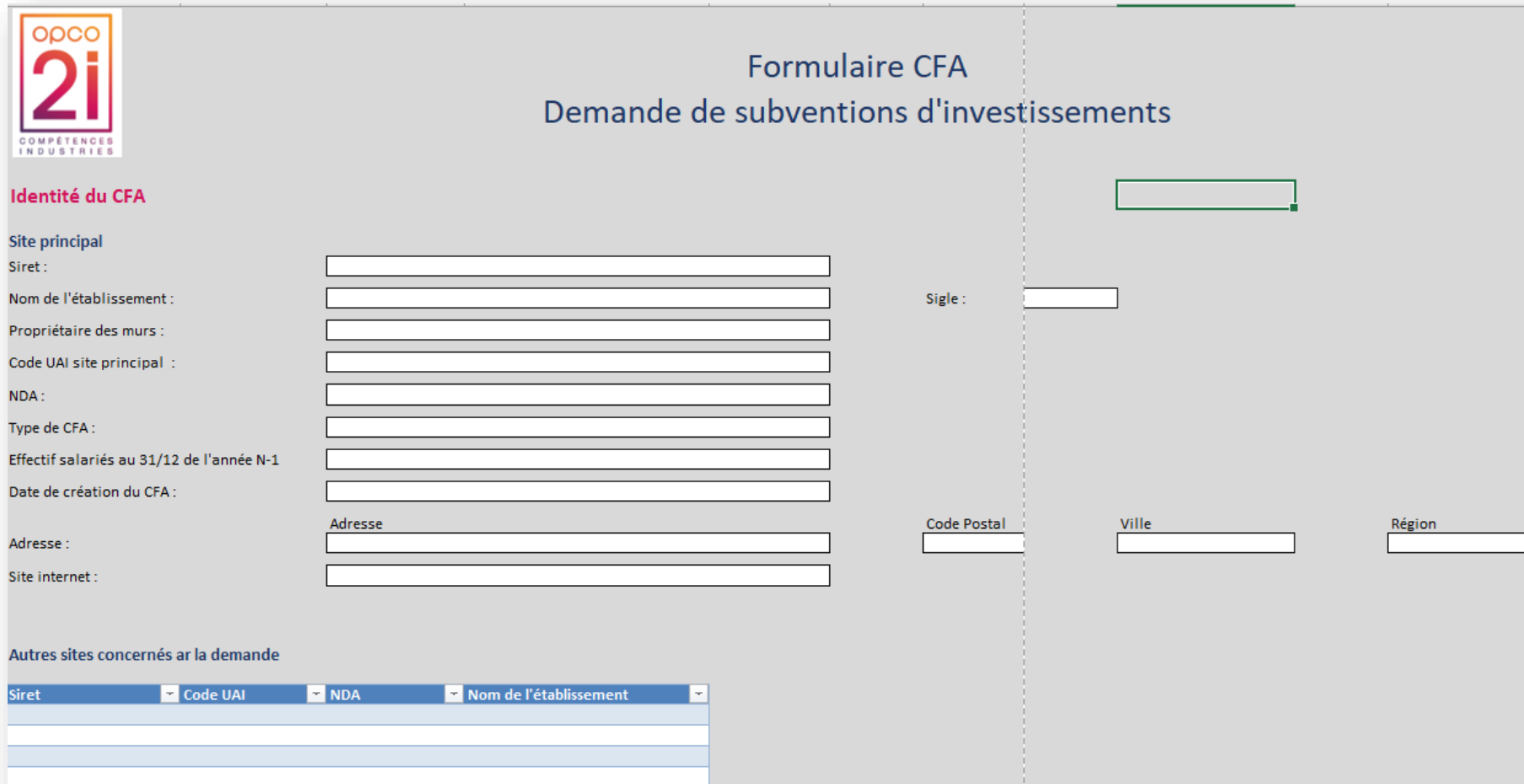
- Plan prévisionnel d'impact des investissements engagés sur le fonctionnement du CFA
- Présentation détaillée du projet (avec CA de l'année précédente et estimation CA années suivantes/type de public)

Pour chaque nature d'investissement :

- Etude de faisabilité
- Etude de programmation

Présentation du fichier de demande – Onglet identité CFA

- Tous les champs de cette rubrique du formulaire sont à renseigner, afin de nous permettre d'identifier votre CFA



The screenshot shows a web form titled 'Formulaire CFA' with the subtitle 'Demande de subventions d'investissements'. The form is divided into two main sections by a vertical dashed line. The left section is titled 'Identité du CFA' and contains several input fields: 'Site principal', 'Siret', 'Nom de l'établissement', 'Propriétaire des murs', 'Code UAI site principal', 'NDA', 'Type de CFA', 'Effectif salariés au 31/12 de l'année N-1', 'Date de création du CFA', 'Adresse', and 'Site internet'. The right section contains a 'Sigle' field, a 'Code Postal' field, a 'Ville' field, and a 'Région' field. At the bottom, there is a table titled 'Autres sites concernés ar la demande' with columns for 'Siret', 'Code UAI', 'NDA', and 'Nom de l'établissement'. The 'opco 2i' logo is visible in the top left corner of the form area.

Siret	Code UAI	NDA	Nom de l'établissement

Présentation du fichier de demande – Onglet identité CFA

- ▶ Deux contacts distincts sont **obligatoires** pour cette rubrique. Cette information est nécessaire dans la transmission de la réponse (pour pallier l'absence de l'un des deux contacts).

Contacts

Directeur de l'établissement

Civilité :	<input type="text"/>
Nom :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>
E-mail :	<input type="text"/>

Directeur Administratif ou Comptable

Civilité :	<input type="text"/>
Nom :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>
E-mail :	<input type="text"/>

Responsable du dossier - contact administratif

Civilité :	<input type="text"/>
Nom :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>
E-mail :	<input type="text"/>

Présentation du fichier de demande – Onglet identité CFA

- ▶ Les coordonnées bancaires du CFA sont à indiquer dans cette rubrique.

Coordonnées bancaires

Titulaire du compte	<input type="text"/>
IBAN	<input type="text"/>
BIC	<input type="text"/>

Présentation du fichier de demande – Onglet identité CFA

- ▶ Dans la partie « Investissements », les deux dernières questions concernent les demandes de travaux / immobilier pluriannuels :
1. Demande concernant un projet pluriannuel accepté antérieurement
 2. Dans le cadre d'un investissement qui concernerait un futur projet

Investissement

Nature de l'investissement

Projet immobilier : Cette demande s'inscrit-elle dans le cadre d'une continuité de plan de financement avec un cofinancement de Branche ?

Si oui, veuillez joindre un document justifiant ce cofinancement.

Avez-vous déjà fait une demande d'investissements CFA à l'OPCO 2i ? OUI NON

Si oui, quelle était la date de notification de la demande ?

Quel montant avez-vous obtenu ?

Votre demande actuelle est-elle la continuité de votre projet ? OUI NON

Si oui, le quel ?


Envisagez-vous de faire une autre demande pour finaliser le projet demandé ? OUI NON

Fichier de demande de financement – Onglet effectif accueilli

Dans le dossier du CFA, plusieurs informations sont à prendre en compte afin que la CPNE étudie le dossier :

► Dans l'onglet « Effectif accueilli », vous devez compléter :

1. Le nombre total d'apprentis présents dans le CFA, toutes branches confondues y compris celles ne dépendant pas d'OPCO 2i. Et compléter également les informations des « autres publics ».
2. Le nombre d'apprentis total pour chaque branche dépendant d'OPCO 2i
3. Au fur et à mesure des informations complétées, le fichier identifie la branche la plus représentée selon le pourcentage apprentis dans votre CFA et vérifie l'éligibilité du dossier



Site(s) d'accueil du public

Veillez renseigner ici les éléments relatifs aux sections d'apprentissage en indiquant le nombre d'apprentis relevant d'une ou des Branches couvertes par OPCO 2i

Nombre de sections d'apprentissage au 31/12 de l'année N-1 :
Effectifs apprentis prévus au 31/12 (effectif total) :

Effectif total au 31/12

Année	Apprentis	Contrats de professionnalisation	Formation continue	Scolaire	Autres
2023					

Détails Branche OPCO 2i (effectif total au 31/12)

Branche la plus représentée :

Éligibilité du dossier :

TOTAL	0	0%
Branche	Nombre	%
AMEUBLEMENT		0%
BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRENERIE		0%
CAOUTCHOUC		0%
CARRIÈRES ET MATÉRIAUX		0%
CHIMIE		0%
CORDONNERIE		0%

1

3

2

Fichier de demande de financement – Onglet section d'apprentissage

Préciser ici les différentes sections d'apprentissage, et donc les filières présentes dans le CFA

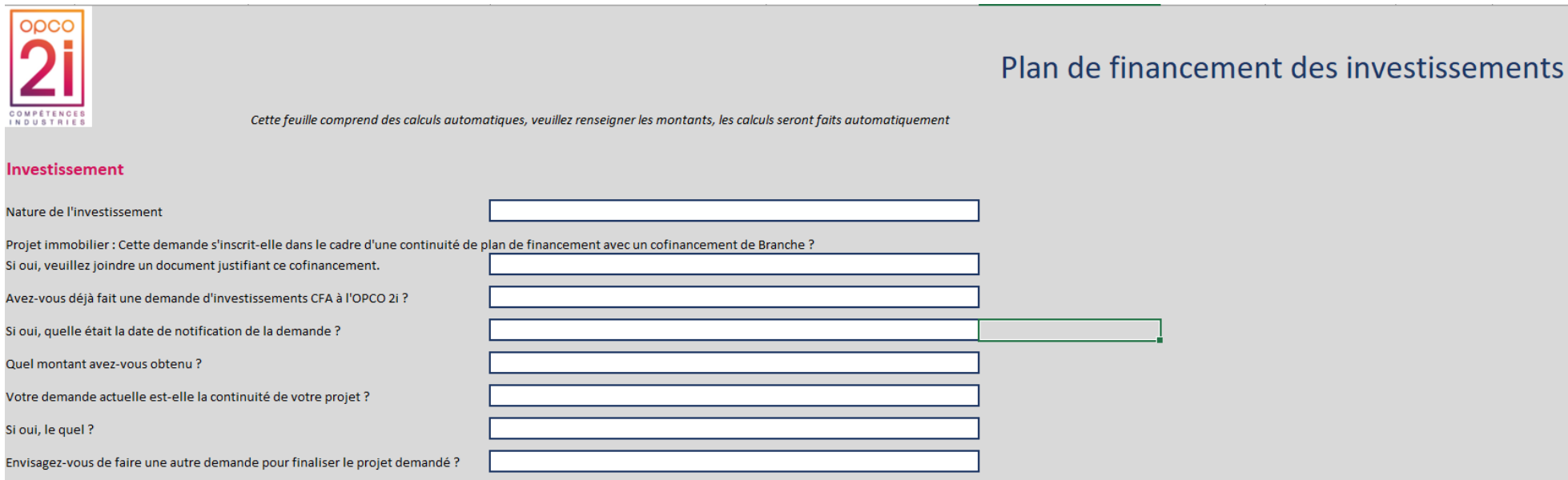
Sections d'apprentissage									
TOTAL									
0									
0									
0									
0									
#DIV/0!									
Formation(s) concernée(s)									
Formations	Ouverture de section	Filière	Niveau(x) (1 à 8)	Diplôme(s) / Titre(s)	Effectifs entrants (flux) au 31/12 de l'année N-1	Effectif total au 31/12 de l'année N-1	Effectifs entrants (flux) prévus au 31/12 de l'année N	Effectif total prévu au 31/12 de l'année N	Taux de réussite
Détails Branches OPCO2i → Nombre d'apprentis au 31/12									
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	Caoutchouc	Carrières et matériaux	Chaux	Chimie	Ciments	Cordonnerie multiservice	Couture parisienne	Cristal, verre et vitrail	Cuir et Peaux

- ▶ Filière : domaine du diplôme visé à indiquer (Chimie, Ciments...)
- ▶ Taux de réussite : à indiquer en fonction de l'effectif total de l'année précédente

Fichier de demande de financement – Onglet plan de financement

Cet onglet comprend plusieurs tableaux

1. **Investissement** : pour une demande dans le cadre de la continuité d'un projet : merci d'indiquer la référence du dossier (ex V2023VI-112)



The screenshot shows a web form titled "Plan de financement des investissements" with the opco 2i logo in the top left. A note states: "Cette feuille comprend des calculs automatiques, veuillez renseigner les montants, les calculs seront faits automatiquement". The form is divided into sections, with the "Investissement" section highlighted in red. A red box with the number "1" is placed to the left of the first question in this section. The questions and their corresponding input fields are as follows:

Question	Input Field
Nature de l'investissement	[Text input field]
Projet immobilier : Cette demande s'inscrit-elle dans le cadre d'une continuité de plan de financement avec un cofinancement de Branche ?	[Text input field]
Si oui, veuillez joindre un document justifiant ce cofinancement.	[Text input field]
Avez-vous déjà fait une demande d'investissements CFA à l'OPCO 2i ?	[Text input field]
Si oui, quelle était la date de notification de la demande ?	[Text input field]
Quel montant avez-vous obtenu ?	[Text input field]
Votre demande actuelle est-elle la continuité de votre projet ?	[Text input field]
Si oui, le quel ?	[Text input field]
Envisagez-vous de faire une autre demande pour finaliser le projet demandé ?	[Text input field]

Fichier de demande de financement – Onglet plan de financement

1. **Détail du plan de financement** : il s'agit de formule automatique. Ne rien compléter.

Si votre plan de financement répond aux critères : un message "plan de financement valide" s'affiche

Détail du plan de financement

	<i>Coûts TTC</i>	<i>Montant Demandé à OPCO2i</i>	<i>Fonds Propres</i>	<i>Région</i>	<i>Emprunt</i>	<i>Autre</i>
<i>Equipements N</i>	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<i>Travaux N</i>	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<i>Immobilier N</i>	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	- €	- €	- €	- €	- €	- €

OK OK OK OK OK OK

1

Fichier de demande de financement – Onglet plan de financement

Remplir les demandes en équipements

- Chaque nouvelle ligne de projet portera un numéro : E1 = Equipement n°1 ; T3 = Travaux n°3 ; I4 : Immobilier n°4. Il faut également préciser la nature de l'investissement
- Précisez le site
- Objet/argumentaire : nom du projet ou de l'équipement à acheter
- Préciser la catégorie (équipements pédagogiques – mises aux normes...) – exemples :
- Coût TTC** : si le devis n'est pas en € il est nécessaire de faire la conversion
- Nommer le nom du devis comme le nom de projet ainsi que le document

Joindre le devis obligatoirement. Tout devis manquant fera l'objet d'une demande de complément de pièce.

Dans l'attente de la ou les pièces demandées, le dossier sera considéré comme étant non conforme et ne pourra être présentée à la CPNE.

		CARACTERISTIQUES				
N° projet	Nature d'investissement	Site bénéficiaire de l'investissement	Objet/argumentaire	Catégorie (Equipement - Travaux - Immobilier)	Coût TTC (par tranche si nécessaire)	Devis Veillez indiquer ici le nom des devis joints correspondants
E1	Robot	Paris	XXX	Equipements pédagogiques	150 000,00 €	XXX

Fichier de demande de financement – Onglet plan de financement

1. Priorités : notez de 1 à 3 par ordre de priorité (1 étant le plus prioritaire et 3 le dernier)
2. Date de lancement / Date de fin : estimation
3. Brève description des équipements / opérations et des raisons de cet achat
4. Renseigner la formation concernée par la nature d'investissement
5. Indiquer s'il s'agit d'une ouverture de section ou non

LES INVESTISSEMENTS					Formation(s) concernée(s)		
Priorité (1 à 3)	Date de lancement du projet (mois/année)	Date fin prévisionnelle du projet (mois/année)	Brève description des équipements/opérations	Diplôme(s) / Titre(s) et intitulé de formation	Filière(s)	Niveau(x) (1 à 8)	Ouverture de section (Oui / Non)
1	06/2024	12/2024	machine				

Fichier de demande de financement – Onglet plan de financement

1. Indiquer le nombre d'apprentis constituant la (les) promotions en lien avec la nature d'investissement
2. Indiquer la répartition de vos effectifs apprenants selon le type de public

CARACTERISTIQUES DES INVESTISSEMENTS						
			Public(s) concerné(s) (effectifs au 31/12 de l'année N-1 ou prévus au 31/12 de l'année N pour les ouvertures de sections)			
Investissement en lien avec une ouverture de section ? Si oui, détailler	Apprentis	Contrats de Professionnalisation	FPC	Scolaires	Autres	Effectifs apprentis prévus au 31/12 de l'année
	1					

Fichier de demande de financement – Onglet plan de financement

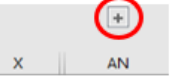
1. Indiquer la répartition des apprentis relevant d'une ou des branches d'OPCO 2i concernés par la nature d'investissement
2. Si votre nature d'investissement concerne des promotions d'apprentis relevant de plusieurs branches d'OPCO 2i, cliquer que le + pour déployer toutes les colonnes à renseigner

**Apprentis relevant du périmètre d'OPCO 2i au 31/12 de l'année N-1
(ou prévus au 31/12 de l'année N pour les ouvertures de sections)**

Branche 1	% Branche 1	Nombre Branche 1

Branche :
Développez pour indiquer le nombre d'apprentis par branche en fonction de la filière concernée

Pour dérouler les colonnes afin de renseigner les différentes Branches, veuillez cliquer sur en « + » affiché en colonne AN



X	AN
---	----

Fichier de demande de financement – Onglet plan de financement

Plan de financement : Le CFA peut financer ses investissements de plusieurs manières :

- fonds propres ;
- aides de la région ;
- emprunt bancaire ;
- autres (OPCO, France compétences, université...) ;
- OPCO 2i, dans la limite de 50% du coût total du projet

PLAN DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CFA sur l'année 2024										
Fonds propres CFA		Région		Emprunt		Autres (préciser le financeur)			Participation OPCO 2i demandée 2024	
Montant Fonds propres année N	Part Fonds propres année N	Montant région année N	Part région année N	Montant Emprunt année N	Part Emprunt année N	Montant autre année N	Part autre année N	Financeurs année N	Montant OPCO 2i année N	Part OPCO 2i année N
100 000 €									50 000 €	

NB : les pourcentages de part de financement se calculent automatiquement dès lors que vous complétez le montant. Tout montant manquant ou dépassant 50% fera l'objet d'un renvoi de dossier pour mise en conformité.

Fichier de demande de financement

Les demandes pluriannuelles représentent les travaux et/ou projets immobiliers qui seront réalisés sur plusieurs années (exemple : rénovation d'un bâtiment, travaux d'agrandissement, construction de CFA...)

PLAN DE FINANCEMENT Années N+1 N+2 (UNIQUEMENT POUR L'IMMOBILIER)												
		Fonds propres CFA		Région		Emprunt		Autres (préciser le financeur)			Participation OPCO 2i demandée 2023	
Cout total du projet	Financements antérieurs	Montant Fonds propres année N+1	Montant Fonds propres année N+2	Montant région année N+1	Montant région année N+2	Montant Emprunt année N+1	Montant Emprunt année N+2	Montant autre année N+1	Montant autre année N+2	Financeurs N+1 & N+2	Montant OPCO 2i année N+1	Montant OPCO 2i année N+2

Modalités de remplissage de la demande :

- ▶ Indiquez le coût total du projet
- ▶ Indiquez les financements antérieurs déjà reçus pour ce projet, quel que soit le financeur
- ▶ Précisez les montants de chaque financeur pour l'année N, N+1 et N+2
 - ▶ Le plan de financement pour l'année N doit être identique à celui renseigné dans l'onglet « plan de financement ».
 - ▶ Pour les années suivantes, indiquez les estimations de coûts.
- ▶ Le total devra être égal au coût du projet renseigné initialement.

3

La notification

La notification

- ▶ Après décision du Conseil d'Administration, OPCO 2i adresse une notification au CFA.
- ▶ La notification peut porter sur une décision favorable, favorable partielle ou refus.

- ▶ Le courrier indique :
 - L'avis du conseil d'administration
 - le montant total du soutien financier accordé
 - l'information du délai de réalisation par nature d'investissement
 - la procédure de versement des échéances jusqu'au solde de la demande
 - les informations de contrôle et remboursement
 - un tableau annexe de la répartition de la subvention accordé par : nature d'investissement, coût prévisionnel du projet, montant accordé, % accordé

4

Les échéances de paiement et contrôle

Échéances de paiements – Dossier < 1M€

1^{ère} échéance

- [Modèle attestation de lancement](#)
- Modèle attestation du l'honneur
- RIB Certifié conforme sur papier en tête du CFA



2^{ème} échéance

- Avancée du projet : 70%
- Factures acquittées
- Document Modèle « [Etat détaillé des dépenses réalisées](#) » complété et signé par le CFA



Solde

- Document Modèle « [Etat détaillé des dépenses réalisées](#) » certifié par un Commissaire aux Comptes ou un Expert-Comptable externe au CFA
- Les factures acquittées ne sont pas nécessaires pour le solde du dossier

Échéances de paiements – Dossier +1M€

1^{ère} échéance

- [Modèle attestation de lancement](#)
- Modèle attestation du l'honneur
- RIB Certifié conforme sur papier en tête du CFA



2^{ème} échéance

- Avancée du projet : 50%
- Factures acquittées
- Document Modèle « [Etat détaillé des dépenses réalisées](#) » complété et signé par le CFA



3^{ème} échéance

- Avancée du projet : 80%
- Factures acquittées
- Document Modèle « [Etat détaillé des dépenses réalisées](#) » complété et signé par le CFA
Ou
Attestation certifiée par un Commissaires aux comptes ou un expert comptables externe au CFA



Solde

- Document Modèle « [Etat détaillé des dépenses réalisées](#) » certifié par un Commissaire aux Comptes ou un Expert-Comptable externe au CFA
- Les factures acquittées ne sont pas nécessaires pour le solde du dossier

Autres informations sur les échéances



- ▶ **1^{ère} échéance** : A transmettre à subventionscfa@opco2i.fr **dans un délai de 3 mois** maximum à réception de la notification de décision. A défaut, après un délai de 6 mois, OPCO 2i se donne la possibilité d'émettre un refus. Le CFA devra transmettre une attestation sur l'honneur de la réalisation et le plan de financement.
- ▶ Si vous avez terminé vos investissements avant la date de fin prévisionnelle, vous pouvez demander à OPCO 2i directement **le solde** en envoyant le « Modèle Etat détaillé des dépenses réalisées – Solde du dossier » **certifié par un Commissaire aux comptes ou un Expert-comptable externe au CFA** (l'étape de la deuxième échéance n'est pas obligatoire).
- ▶ Lors de la demande de versement du solde, **si votre projet n'a pas été réalisé dans son intégralité nous devons avoir la confirmation de la « non-demande du résiduel en cas de réalisation partielle »**. **Un courrier du directeur du CFA doit accompagner la demande de solde, indiquant l'état définitif des dépenses justifiées avec confirmation formelle que les échéances non sollicitées ne le seront pas.**
- ▶ L'OPCO 2i est en droit d'effectuer un audit du projet, soit durant le projet, soit à l'issue du projet, afin de vérifier la bonne utilisation des fonds versés

4

Questions réponses

Foire aux questions



Questions	Réponses
Que se passe-t-il si la CPNE ne se prononce pas sur un dossier ?	Si'il n'y a pas d'avis de la CPNE. Le dossier n'est réputé non conforme à la procédure.
La limite des 500 000€ (pour décider du taux de co-financement) correspond-elle à l'ensemble du projet déposé ?	Il n'y a pas de limite au montant demandé par un CFA.
En plus du formulaire, devons-nous encore transmettre un dossier de présentation du projet? Et dans ce cas, est-ce que nous aurons un dossier par site pour une question de lisibilité vis à vis des partenaires sociaux?	Il y a bien un dossier de présentation du projet qui doit être fait par le CFA (porteur du projet) et qui doit détailler l'objet des investissements prévus par le CFA, pour ces différents sites, ou pour le compte d'un UFA.
Pour les CFA hors les murs, dans le cas où le dossier est réalisé pour une UFA dont la branche pro majoritaire n'est pas la branche majoritaire de l'ensemble du CFA, comment est déterminée la CPNE qui étudiera le dossier ?	Il faut que le dossier soit représenté par une section spécifique au sein du CFA (voir slide 7).
Combien de devis pour un équipement ?	Un devis par équipement/travaux/immobilier.
Avez-vous une idée de la période de réception des notifications de décision ?	La notification au CFA est envoyée à l'issue du Conseil d'Administration d'OPCO 2I (environ sous 1 semaine).
Comment peut-on mettre des chiffres dans les apprenants sachant que c'est une ouverture d'école	Cela reste du prévisionnel, il faut que vous fassiez l'estimation du nombre d'apprentis qui composera la section de formation en lien avec votre demande d'investissements CFA.

Foire aux questions



Questions	Réponses
Si la demande à la Région a été déposée mais pas encore notifiée comment l'indiquer	Vous indiquez la répartition du montant prévisionnel de vos cofinanceurs. Lorsque vous serez notifié par OPCO 2i vous disposez d'un délai de 3 mois pour obtenir la 1ère échéance. Si au bout de 6 mois, lors de la relance de l'OPCO 2i, vous devrez revenir vers nous pour nous indiquer l'état de votre dossier au vu de la réponse ou non réponse de vos cofinanceurs
Quand on parle de demande jusqu'à 500 000€, on parle bien du montant demandé à OPCO2i, pas du montant total du projet ?	Pour une demande inférieure ou égale à 500 000 € Le financement dans la limite d'un plafond de 50% des coûts des investissements
Donc max 250 k€ de financement ?	Pour une demande supérieure à 500 000 € Sur la première tranche du coût total des investissements de 500K : taux de financement OPCO2i maximum 50% Au-delà de la tranche de 500K : taux de financement OPCO 2i maximum 40%
Pour un projet pluriannuel commencé en 2023 supérieur à 500000 euros est-ce la prise en charge de l'OPC2i va changer (50%->40%)?	Cette s'applique pour les nouvelles demandes au titre de 2024
Pour un CFA hors les murs : Si l'équipement est à destination d'une UFA, comment doivent apparaître les devis : "CFA (nom du CFA) pour son UFA (nom de l'UFA)". L'équipement appartenant bien à l'UFA mais la demande est faite par le CFA.	C'est bien le CFA qui est porteur administrativement et financièrement. C'est le CFA qui va porter les coûts de l'investissement car c'est à lui que l'on va envoyer la notification de décision, et donc le paiement de la subvention.
L'immobilisation appartiendra bien à l'UFA	Les investissements appartiennent au CFA

Explications – Nouvelle prise en charge 2024

Equipement 1	50 000 €
Equipement 2	180 000 €
Equipement 3	100 000 €
Travaux 1	200 000 €
Total	530 000 €

- ▶ 50% de 500 000€ = 250 000€
 - ▶ 40% au-delà des 500 000€ = 12 000€
 - ▶ Donc le CFA peut demander jusqu'à 262 000€ d'aide au financement à OPCO 2i pour un projet de 530 000 €
- Cette répartition devra être faite sur toutes vos lignes de projet

	INCORRECTE	CORRECTE
Règle 50% par nature ; Inférieur à 500K€	Exemple 1 ; Supérieur à 500K	Exemple 2 ; Supérieur à 500K
25 000 €	✘ 50 000 €	25 000 €
90 000 €	✘ 100 000 €	90 000 €
50 000 €	12 000 €	47 000 €
100 000 €	100 000 €	100 000 €
265 000 €	262 000 €	262 000 €

La règle s'applique pour toute les demandes au titre de 2024 et les demandes pluriannuelles déposées en 2024 pour la 1ère année

Le CFA ne pourra pas à l'OPCO2i + que les sommes ci-dessus, avec un maximum de 262 000€

Pour toute question supplémentaire ou
demande de rendez-vous :
subventionscfa@opco2i.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.opco2i.fr | [in](#) [🐦](#) [📺](#)

